

# Villes en développement



Dec. 1989  
N° 6

## Editorial

Qu'existe-t-il de commun entre les villes des pays du nord en pleine mutation technologique, dont la population vieillissante est stabilisée, et les villes des pays en développement (PED) dont l'explosion démographique entraîne la dégradation du patrimoine et la régression des services collectifs minimaux ?

En rassemblant à leur échelle les éléments les plus dynamiques d'un pays, les villes cristallisent en leur sein les énergies productrices de richesses et de cultures. Elles sont toutes des acteurs-clés de la compétition internationale: sans stratégie économique dans les villes des pays du nord, pas de développement régional suffisant et risques de marginalisation (déindustrialisation, chômage); sans services urbains permettant des contacts faciles avec l'extérieur pour les acteurs économiques des PED, pas de développement économique. Réunis par l'association des professionnels "développement urbain et coopération" (ADP) à l'Institut International d'Administration Publique le 6 septembre 1989, des spécialistes de l'aménagement urbain ont ainsi franchi les barrières qui les séparent habituellement, naviguant du rôle de la diaspora chinoise dans les villes d'Asie à la contribution des abidjanais au budget ivoirien. Cette rencontre inaugurerait ainsi une série de manifestations qui, de Boston à Lille en passant par l'arche de la Défense, sont centrées sur les rapports entretenus par la ville et le développement économique.

A Boston, autour du thème stratégies urbaines et développement économique, des ministres en charge de l'urbanisme et experts de diverses agences de coopération se sont rencontrés début septembre pour définir un programme d'actions en Afrique francophone pour les années 90. A la Défense, l'Association internationale des villes nouvelles a sur le même thème début octobre rassemblé 600 dé-

## Dossier: villes et développement économique



Marché de Kumasi - Ghana

légués de 40 pays.

La dimension économique de la ville serait-elle en train de prendre le pas sur les autres approches, ou ne s'agit-il que d'une nouvelle étape vers d'autres priorités comme l'environnement ou la démocratisation. L'exemple de Conakry, où un choix de stratégie pour l'aménagement des marchés est à l'étude, montre à quel point ces différentes approches peuvent être mêlées. C'est en effet sur cette note que Thierry de Beaucé, Secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, vient d'ouvrir les journées internationales de Lille, qui ont réuni plus de 200 experts et décideurs des quatre continents sur le rôle moteur des villes "démocratie, initiative locale et développement économique paraissent en définitive indis-

solublement liés". Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro!.

Xavier Crepin  
Rédacteur en Chef

### Sommaire

- La distribution des revenus entre les villes et les campagnes: L. Davezies
- Diaspora active dans les villes du Pacifique. Mentalités des chinois d'outre mer: J.P. Gomane
- Aménagement des marchés de Conakry (Guinée): le choix d'une stratégie: J.L. Armand



# La redistribution des revenus entre les villes et les campagnes

## LES CAS DE CASABLANCA ET D'ABIDJAN

Traditionnellement, on considère que les grandes villes des pays en voie de développement sont trop grandes et qu'elles grandissent trop vite. Ces villes seraient pour ces pays un boulet qui entraverait leur développement. Depuis quelques années, ce point de vue est de plus en plus souvent remis en question: plutôt qu'un boulet, la ville serait la locomotive du développement du pays. Cette discussion est importante, car selon que prévaut l'une ou l'autre conclusion, les politiques d'investissement et d'assistance dans ces pays viseront à favoriser ou au contraire à freiner la croissance des grandes villes. Les arguments en faveur de l'une ou l'autre thèse restent cependant aujourd'hui plus idéologiques que chiffrés. En effet, on mesure encore très mal les coûts et les bénéfices ou la productivité des grandes villes (encore que le niveau généralement supérieur des salaires et des revenus suggère que la productivité y est plus forte que dans le reste du pays).

## PLACE DES GRANDES VILLES DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT

Le travail entrepris depuis plusieurs années au sein de l'OEIL (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales, Institut d'urbanisme de Paris, université Paris XII) n'a pas pour ambition de clore définitivement ce débat. Il se contente plus modestement, d'en éclairer un des aspects: la place de la grande ville dans le budget de l'Etat. Plus précisément, on a cherché à comparer la part de la grande ville dans les contributions du budget de l'Etat à la part des dé-

penses dont elle profite. Nous avons conduit une telle analyse sur la France (pour les années 1976 et 1984), sur le Maroc (pour l'année 1982) et sur la Côte d'Ivoire (pour l'année 1984). D'autres pays sont actuellement à l'étude, afin de renforcer la solidité et de généraliser les conclusions qui apparaissent à l'issue de ces premières recherches. Les importantes difficultés conceptuelles et méthodologiques qu'il a fallu résoudre et la méthodologie qui a été mise au point ne peuvent être décrites ici (voir bibliographie).

## CHOIX D'INDICATEURS FINANCIERS ADAPTÉS

Les caractéristiques majeures de nos recherches sur ce thème résident dans le fait que, contrairement aux autres rares études qui ont été menées dans le monde sur ce sujet, nous n'avons pas réduit à une seule acception l'incidence des dépenses publiques mais avons pris en compte au contraire un grand nombre d'options conceptuelles, regroupées en deux familles: celle du "bénéfice" et celle du "flux". En bref, cela signifie que pour une dépense telle que celle liée au salaire du Président de la République, nous avons effectué plusieurs calculs, allouant le bénéfice de cette dépense aux différents espaces au prorata de leur population (chaque citoyen bénéficie également des prestations de la Présidence), au lieu de résidence du Président (il y a un bénéfice, par effet multiplicateur, pour les espaces où sont effectuées les dépenses du Président). Cet exemple est caricaturalement simple, mais il y a de nombreux postes budgétaires où ce sont quatre ou cinq options qui ont été calculées. La répartition finale des fonds budgétaires que nous calculons est donc finalement plus le fruit d'un exercice économique et statistique que comptable.

## LES RÉSULTATS DE CES RECHERCHES CONVERGENT

Le poids des dépenses publiques dont bénéficient les grandes villes est supérieur au poids de leur population. C'est d'ailleurs cette observation plus ou moins intuitive et plus ou moins chiffrée qui amène de nombreux auteurs à dénoncer le coût abusif ou le statut favorisé de grandes villes. Abidjan qui abrite 18% de la population du pays bénéficie de 25% des dépenses du budget de l'Etat; Casablanca, avec 12% de la population marocaine bénéficie de 16% des dépenses publiques.

Mais, si les grandes villes sont effectivement favorisées par les dépenses publiques,



Building - CCIZ - Kinshasa

elles sont très défavorisées au regard des contributions au budget: Abidjan contribue à 54% des recettes du budget de l'Etat Ivoirien et Casablanca à 31% du budget Marocain. Cela signifie que ces deux métropoles sont des contributeurs nets. Les habitants des grandes villes payant plus aux budgets qu'ils n'en reçoivent, ils financent d'importants transferts aux habitants du reste du pays qui, eux, bénéficient de plus de dépenses publiques qu'ils n'en financent. Ce mécanisme n'a rien d'étonnant: les prélèvements fiscaux sont généralement proportionnels aux revenus ou progressifs, alors qu'un grand nombre de dépenses publiques (composées essentiellement de salaires de fonctionnaires) visent l'ensemble de la population. Les systèmes fiscaux des pays en voie de développement ne sont pas très fortement progressifs, mais du fait de la structure et de la répartition géographique de l'économie, le sont fortement au niveau spatial: Abidjan qui produit en 1984 33% du revenu national contribue à 54% du budget de l'Etat. A Casablanca, 25% du revenu national permet de collecter 31% des recettes du budget. Cela ne signifie pas que les salariés ou les entrepreneurs de la métropole soient plus taxés que ceux du reste du pays (encore que les problèmes de collecte de l'impôt soient plus ardues qu'en ville), mais plutôt que la population assujettie à l'impôt (les salariés, les acheteurs de produits importés comme les voitures particulières, ...) y est particulièrement concentrée. On voit donc, contrairement à ce que l'on entend souvent dire, que les métropoles ne "pompe" pas le reste du

### Bibliographie

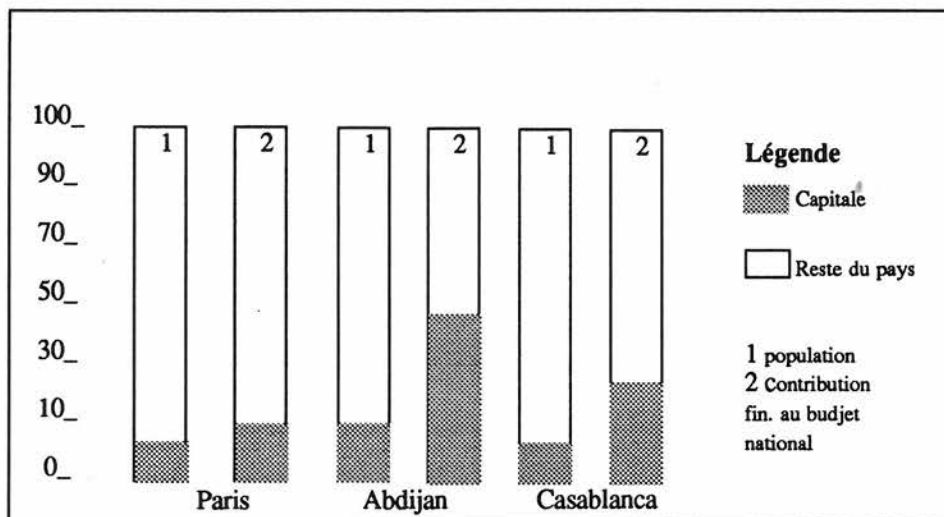
- L. Davezies, B.H. Nicot, P. Pouliquen, R. Prud'homme. La contribution des grandes villes au développement: Abidjan subventionne-t-elle le reste de la Côte d'Ivoire? Revue d'Economie Régionale et Urbaine n° 4, 1987.  
L. Davezies, 1989, La redistribution interdépartementale des revenus induite par le budget de l'Etat 1984. Rapport pour la DATAR. OEIL/IUP Université Paris XII. Avril 1989. miméo 30p + annexes 50p.



pays, du moins du point de vue des finances publiques. Au contraire, on voit qu'elles assurent d'importants transferts aux autres espaces du pays. Ces transferts ne résultent pas d'une politique volontariste et affichée d'aménagement du territoire, mais sont au contraire implicites, induits par les principes même de répartition des prélèvements et des dépenses publiques.

## CONCLUSIONS

Elles sont solides, mais elles soulèvent de nombreuses questions: sont-elles généralisables à toutes les grandes métropoles? probablement oui, mais des travaux de l'OEIL en cours et prévus devraient répondre à cette question dans les mois prochains. Peut-on tirer de ces conclusions que les dépenses publiques devraient plus favoriser les grandes villes? La tentation est forte de répondre positivement, pour améliorer leur productivité, mais on observera qu'elles sont déjà favorisées en terme de



Sources: Paris 83, Abidjan 84, Casablanca 85

dépenses budgétaires et que les privilégier plus encore porterait atteinte à un des plus importants mécanismes de redistribution spatiale -et donc sociale- en faveur des

régions et des populations défavorisées.

Laurent Davezies  
Maître de conférence OEIL/IUP Paris XII

## Une diaspora active dans les villes du Pacifique: Mentalités des chinois d'outre mer

Lorsqu'on parle des chinois on pense souvent, par extension, à l'ensemble des populations asiatiques d'Extrême-Orient, ce qui n'est pas tout à fait inexact car la civilisation qui a façonné la société chinoise et où le confucianisme joue un rôle prépondérant a influencé, peu ou prou, les peuples voisins; il serait nécessaire d'analyser cependant le comportement de chacun d'eux, car ils ont été également marqués, fortement pour certains d'entre eux, par d'autres impacts dont la marque a imprégné les esprits de préoccupations plus spéculatives au sens métaphysique du terme, qu'il s'agisse de l'hindouisme et plus tard de l'islam. Plus pragmatique, la psychologie influencée par le confucianisme rejoint, à certains égards, les comportements occidentaux les plus modernes, ceux qui prétendent favoriser la rentabilité et l'efficacité, marqués par un à priori matérialiste ou qui, du moins, se soucient assez peu des forces surnaturelles, si ce n'est pour tenter de se les concilier!

D'autre part, partout où elles s'implantent, ces communautés asiatiques, notamment chinoises, s'efforcent d'entrer en contact avec les populations déjà établies tout en gardant une certaine fidélité à leur tradition culturelle, d'où la fréquence des métissages dans la mesure où la tradition patriarcale du confucianisme perpétue l'attachement à ce système de l'enfant d'une femme indigène et d'un immigrant chinois; c'est la théorie du "jus sanguinis" auquel les divers pou-

voirs politiques chinois, même opposés, celui de Pékin comme celui de Taiwan, n'ont renoncé qu'avec réticence et tardivement, au profit du "jus locis". De manière générale, le confucianisme que l'on peut ramener à une sorte de morale sociale, favorise les relations entre individus en les codifiant, d'où l'aptitude légendaire des chinois pour le commerce dont, en Occident, nous avons parfois estompé l'aspect humain au profit de la seule dimension économique.

Le nomadisme auquel de graves perturbations naturelles ou politiques ont immémorialement condamné la plupart des sociétés

de l'Extrême Asie jusqu'à nos jours, a donc créé, de manière apparemment paradoxale, un double réseau de relations à l'intérieur même de l'émigration. Il s'agit, d'une part, d'une solidarité dans le comportement de la vie quotidienne, solidarité qui peut prendre, selon nos critères, la forme d'une exploitation mais qui permet au moins la survie dans l'attente d'un nouveau départ; celui-ci, le plus souvent, se réalise sans tarder! D'autre part, l'éclatement de ces sociétés à travers le monde induit des réseaux de relations affectives mais aussi économiques et financières, officiels ou informels, parfois

### Diaspora active aussi à Paris XIIIe



clandestins, qui s'emploient à franchir les obstacles idéologiques, politiques ou simplement douaniers ; Hong Kong joue depuis le dix-neuvième siècle, mais surtout depuis la prise de pouvoir des communistes en Chine continentale, un rôle privilégié en ce domaine ; mais les incertitudes présentes quant au sort de l'ancienne colonie britannique après 1997, accentuent cet éclatement de la diaspora chinoise à travers le monde, créant une sorte de réseau polycentrique dont les pôles seraient Singapour, Hawaï, la Californie, en Europe occidentale, Londres et, de plus en plus, Paris. En Asie du Sud-Est et jusque dans le

Pacifique et l'océan Indien, l'insertion peut être particulièrement lente voire laborieuse dans les pays islamisés : Indonésie et surtout Malaisie où la minorité chinoise trop nombreuse (35% de la population) détient, de ce fait, une part importante, jugée excessive, de la richesse nationale.

Il est à remarquer, cependant, que dans ces régions du monde en développement, relativement bien dotées par la nature et par une pluviosité, la croissance urbaine ne s'accompagne pas d'un abandon du monde rural qui continue à constituer l'essentiel de la population et dont le niveau de vie s'accroît. L'osmose, entre

ville et campagne permet, dans les deux sens, d'amortir les aléas de la conjoncture économique. Les populations de tradition confucéenne occupent, dans ce système, tant dans les mégapoles que dans les villages, l'essentiel du secteur des échanges. Sereinement, considérons que l'apport asiatique est une donnée inéluctable de l'avenir démographique du monde et donc de son avenir économique, notamment à travers l'activité formelle ou informelle mais bien réelle de sa diaspora.

Jean-Pierre Gomane  
Directeur des études du CHEAM

## Aménagement des marchés de Conakry (Guinée): le choix d'une stratégie

La croissance accélérée de Conakry n'a pas autorisé la réalisation progressive des équipements d'accompagnement de l'habitat. Dans de nombreux quartiers sont nés des marchés spontanés tandis que dans les anciens quartiers on assistait à leur saturation, voire leur dégradation. C'est le cas de deux des plus gros marchés de Conakry: le marché de Madina qui regroupe plus de 11.000 vendeurs et celui du Niger qui en rassemble près de 5.000. Ces deux marchés fonctionnent dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui sont préoccupantes. Le marché de Madina qui a connu un début d'incendie et a envahi la chaussée, pose un délicat problème de circulation et de sécurité des piétons, aggravé du fait de sa contiguïté avec la gare routière. Les autorités provinciales chargées de la

collecte des taxes de marché, n'enregistrent que de maigres recettes, sans aucun rapport avec ce qu'elles pourraient être, compte tenu notamment des difficultés d'identification de tous les commerçants. Aucun budget conséquent n'a donc pu être dégagé pour l'entretien de ces marchés ou leur aménagement.

Au dernier trimestre 1988, le BCEOM a exécuté sur financement de la Banque mondiale dans le cadre du premier projet urbain de Conakry, trois études concernant, la patente à Conakry, les marchés, le cadre institutionnel de la décentralisation.

Les deux premiers dossiers, réalisés pour la ville dans le cadre des actions de l'unité de planification urbaine de Conakry, avaient pour objectif principal de montrer qu'un effort d'organisation et de gestion des services de la ville permettrait de mo-

biliser de façon significative certaines recettes dont les rendements sont actuellement relativement faibles.

L'étude technique a permis quant à elle de fournir une photographie de la situation des marchés tant sur le plan de leur distribution spatiale que du point de vue de l'accès aux services que leur état physique. Ces résultats ont permis de les classer en trois catégories suivant leur niveau de desserte:

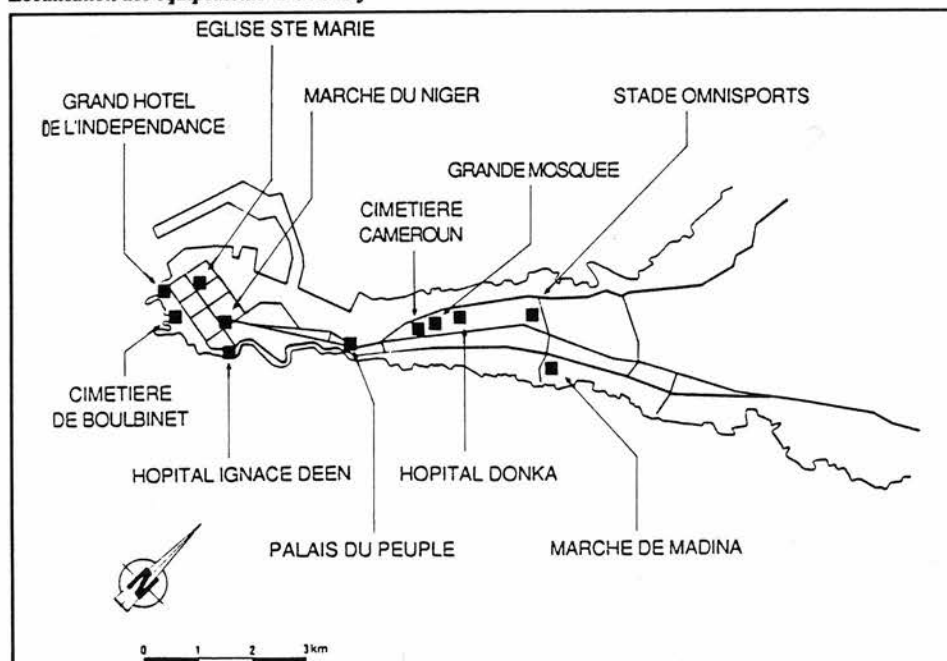
- . marché central, à l'échelle de la ville,
- . marché de secteur, à l'échelle d'un ensemble de sous-préfectures,
- . marché de proximité, à l'échelle du quartier.

Le marché de Madina constitue, de toute évidence, un pôle commercial majeur de la ville. Il nécessite une opération de rénovation lourde, débordant du seul cadre du marché proprement dit.

On se trouve donc face à une alternative: développer des marchés de proximité et de secteur ou intervenir sur les marchés centraux. L'étude d'organisation et de gestion des marchés de la ville qui est partie d'une évaluation des coûts actuels d'intervention, montre qu'il serait possible de couvrir les charges d'entretien courant et de dégager une marge annuelle d'auto-financement significative, correspondant à une capacité d'emprunt d'environ 8 milliards de francs guinéens sur 15 ans. Cette capacité d'emprunt correspondrait, en première approche, à la réhabilitation du marché de Madina et à la construction d'un marché de type "central". Mais, compte-tenu de ce qui a été présenté plus haut, le choix d'une stratégie reste ouvert en privilégiant les services rendus aux populations et leur gestion au niveau local.

Jean-Louis Armand  
architecte-urbaniste  
Ministère de la Coopération

Localisation des équipements à Conakry





# Nouvelles de la Coopération

## NOMINATIONS

### DCSTD

#### Ministère des Affaires Etrangères

• M. Jean de Gliniasty, Conseiller des Affaires étrangères à l'administration centrale, délégué dans les fonctions de sous-directeur (Afrique du Nord et Moyen-Orient) depuis décembre 1986, a été nommé Directeur de la Coopération Scientifique, Technique et du Développement.

Contact : MAE - DCSTD

☞ 34, rue la Pérouse 75775 PARIS  
Cedex 16 Tél/ 40 66 66 99

### DAEI - Ministère de l'Équipement

• M. Claude Martinand, directeur général de l'IGN, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ancien directeur de cabinet de Charles Fiterman au Ministère des Transports, a été nommé directeur des Affaires Economiques et Internationales au Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.

• M. Michel Demarre, chargé des actions internationales opérationnelles au SETRA, ingénieur des Ponts et Chaussées, a été chargé de la sous-direction des Actions Internationales à la DAEI

☞ Contact: Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer. DAEI  
92055 PARIS - LA DEFENSE  
cédex 04 Tél : 40 81 21 22

### Caisse centrale de coopération économique

• M. Joël Maurice, chargé de la sous direction des actions internationales à la DAEI, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, a été chargé du département d'appui aux opérations de la Caisse Centrale de Coopération Economique, ainsi que des opérations suivies par la Caisse Centrale dans les pays hors champ (Maghreb, Bangladesh...).

☞ Contact : Caisse Centrale de Coopération Economique  
Cité du Retiro 35-37, rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS  
Tél: 40 06 31 31

## ADP

L'Association des Professionnels "Développement Urbain et Coopération" a un nouveau conseil d'administration

A. Olavarrieta, Président

X. Crepin, Secrétaire

D. Niro, Trésorier

L. Becard, M. Nolhier, J.F. Verges

☞ Contact : A. OLAVARRIETA  
210, rue de Vaugirard  
75015 PARIS

## STAGES:

### Formation continue des coopérants du ministère de la Coopération

28 août - 1er septembre 1989.

#### Les projets de développement municipal.

Ce stage organisé par l'IIAP, présentait le matin divers volets de l'expérience communale française. Des stagiaires exposaient, les après-midi, des études de cas introduisant des débats nourris.

Le rapport du groupe de travail "Urbanisme local", remis en début de stage, a permis de faire le point sur les orientations du ministère de la Coopération en la matière. Ce texte, dense et suffisamment nuancé, permet d'adapter ces orientations aux spécificités locales, l'importance de l'évolution vers la décentralisation et du mouvement de démocratisation de la vie locale étant bien reconnu par tous. Quelques regrets se sont exprimés sur l'absence de référence aux relations rural-urbain et à la place des villes dans la politique d'aménagement du territoire ainsi que sur les enjeux de l'urbanisation face aux changements sociaux et à l'émergence de nouvelles couches urbaines. Un débat s'est instauré sur le caractère inéluctable de la décentralisation dont certains pensaient qu'il puisse s'agir d'une mode imposée par les bailleurs de fonds, contredits par les coopérants en poste dans des pays où la décentralisation est dynamique (Côte d'Ivoire, Sénégal...). En prolongement de ce stage, la majorité des participants auraient souhaité disposer d'un document méthodologique sur le montage de "projets intégrés" de développement municipal, que le montage de tels projets soit précédé d'une analyse institutionnelle plus approfondie et s'accompagne d'un volet "médiatique" pour la sensibilisation des partenaires (Ministres, élus locaux...).

28 août - 1er septembre 1989.

#### Montage des projets d'habitat.

Organisé par la SCIC-AMO ce stage a regroupé 19 coopérants du secteur urbanisme et habitat. Le programme retenu avec le Bureau du développement urbain du ministère de la Coopération visait à illustrer, à l'aide d'études de cas, la réflexion menée sur une nouvelle politique de coopération pour l'urbanisme et l'habitat en Afrique au Sud du Sahara. Le texte des interventions a été distribué à chaque séance ainsi qu'une abondante documentation. L'ensemble de ces textes ainsi que la bibliographie a fait l'objet d'un recueil adressé à titre de compte-rendu aux ministères organisateurs et à l'ISTED au centre de documentation et d'information "Villes en Développement". Les exposés ont été accompagnés par des projections de diapositives ou de films.

Paris 4 - 6 septembre 1989

#### Stratégies sectorielles "développement urbain".

La centaine de coopérants civils et la trentaine de VSN qui travaillent dans le secteur urbain en Afrique au Sud du Sahara sont encore fortement marqués par une approche bâtiment ou planification urbaine. Ils doivent s'ouvrir à de nouvelles dimensions: insertion économique des projets, nécessité d'une approche gestionnaire, articulation avec la montée du pouvoir local, modification du jeu des acteurs et de leurs pratiques. Les méthodes de gestion ont elles aussi évolué: la mobilité est une règle, la rentabilité des coopérants évaluée, la logique des projets doit l'emporter sur les positions purement fonctionnelles. Ce stage avait donc pour but un renforcement mutuel de l'équipe du Bureau du développement urbain et des coopérants "leaders" dans le secteur. Il s'agissait de clarifier les objectifs, de dégager un point de vue commun, de s'organiser et de mettre en oeuvre une stratégie partagée. Les points principaux qui ont été transmis au cours du stage sont les suivants:

- importance du lien entre le bureau et les coopérants, des intérêts mutuels à mettre en évidence et à renforcer.
- retour d'informations des coopérants sur le fonctionnement du secteur, leur perception des règles du jeu des différentes instances du ministère.
- connaissance des différents guichets de la coopération et de leur mode d'emploi pour permettre aux coopérants de faire émerger des projets mieux ajustés et plus importants.



# Colloques

17-19 mai 1990  
Marseille

L'espace régional méditerranéen: développement littoral, développement intérieur.



Contact: Groupe de recherches sur les économies régionales, du bassin méditerranéen (GREBAM) C/O Henri Regnault  
Faculté de Droit et de Sciences Economiques  
avenue du Doyen Poplawski-64000 Pau - France Tél: 59.02.86.40

18-22 juin 1990  
Dunkerque

Colloque international "Transports terrestres et développement". Présentation d'expériences concrètes et discussion approfondie prenant en compte les principaux aspects institutionnels, opérationnels et technologiques des transports terrestres dans les contextes des pays en développement et nouvellement industrialisés. Les travaux du colloque seront accompagnés et suivis de visites techniques incluses dans le programme: le port de Dunkerque, le tunnel sous la Manche...



Contact: ISTED - Secrétariat du colloque  
38, rue Liancourt  
75014 Paris - France  
Tel: (1) 43.35.56.67 - Télex: 200789 F.

15-19 octobre 1990  
Melbourne

Troisième congrès mondial de l'Association mondiale des grandes métropoles: "L'Essor de la métropole": économie métropolitaine, transport et infrastructure, logement et population, environnement et santé, organisation politique et administrative.



Contact: Congress Secretary Metropolis  
90 545 Royal Parade Parkville,  
Victoria, 3052 - Australie

# A lire

## • Traité de construction en terre.

### Craterre

Synthèse des connaissances actuelles dans le domaine, ce traité expose, les propriétés du matériau, les essais, les caractéristiques et les modes d'utilisation, les procédés de construction, les éléments de conception, les principes de construction parasismique... 355 pages, (Coll. l'Encyclopédie de la construction en terre, vol. 1) prix 280 F.

Marseille: Editions Parenthèses, 1989.-  
Craterre: Centre Simone Signoret BP 53 - 38090 Villefontaine

## • Quelles politiques économiques de construction dans les pays en voie de développement ?

Etude coordonnée par Franck de Vesvrotte. Préface de Ignacy Sachs. Cet ouvrage collectif qui fait suite au séminaire Policonstruct (1987), aborde les fondements des politiques économiques de la construction, l'élaboration et l'évaluation de ces politiques et des études de cas sur l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie.

222 pages, prix 126 F  
Publisud 1989: 15, rue des cinq Diamants, 75013 Paris France

## • L'aménagement urbain dans les pays en développement. L'offre française de formation

Milbert Isabelle -INTERURBA Tiers Monde. (Etude faite pour la DAEI) Ce document actualise un premier répertoire de 1985 et informe sur les possibilités de formation des cadres du secteur urbain des PED: formation de troisième cycle, offre de formation professionnelle, stages - 95 pages

Paris 1989: Ministère de l'Équipement et du Logement,  
S'adresser: ISTED, Centre de documentation et d'information, Villes en Développement

### Supplément au bulletin "Équipement et Développement"

Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement

Siège Social: 38, rue Liancourt, 75014 Paris, tél: (1)43 35 56 67, telex: 200789F.

Directeur de la publication: A. Pasquet, Président de l'ISTED

Rédacteur en chef: X. Crépin

Comité de rédaction: J. Brunot de Rouvre, J. Dupaigne, G. Gros, Ch. Levy, M. Nohier, F. Reynaud

Secrétaire de rédaction: Ch. Rebel

Réalisation PAO: B. Cuvillier, STU

Impression: SIRAP

ISSN 07560745

Abonnement: 120 FF.



ISTED - Centre de Documentation et d'Information "Villes en Développement", 64 rue de la Fédération, 75015 Paris, tél: 45 67 97 39  
Afin de mieux vous informer, faites nous part de votre nouvelle adresse.

Nom :  
Organisme:  
Adresse: